

Tourisme

Dix-huit hébergements “insolites” reconnus et soutenus par la Wallonie



Dix-huit hébergements sont dorénavant officiellement reconnus comme “insolites” par la Région wallonne, a indiqué samedi le ministre wallon du Tourisme, René Collin. La sélection a été opérée parmi de nombreuses candidatures reçues à la suite de l’introduction de la définition de l’hébergement insolite dans le Code wallon du tourisme. Les candidats sélectionnés auront droit à une aide financière supplémentaire pour développer leur activité et continuer à innover.

« La Libre Belgique » - 07 janvier 2019